

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du
centre-ouest

Objet : AMI : Aménagement des berges de la rivière de M'roalé

Séance du 30/11/2022

2^{ème} lecture

Délibération n° 96

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 3

Absents : 37

Votants : 3

- dont « pour » : 3

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 26 novembre 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO, le mercredi 30 novembre 2022 à 8heures 30 minutes.

S'agissant d'une 2^{ème} lecture le conseil a pu valablement délibérer sans condition de quorum.

Etaient présents :

BOINAHERY Ibrahim, ATTIBOU Zainati et IBRAHIMA Saïd Maarifa.

Etaient absents :

BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, SAID-SOUFFOU Soula, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, MDALLAH Anlamati, AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAIDI Habachia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU Mohamed, MOHAMED Zainaba, ABDOURAHAMANE Céline, BACAR SOILIH Inchati, ADAM Ahmed, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFFI Ramadani, MADI Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati, ABDOU Fatima, MADI OUSSENI Mohamadi, MOUHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjie, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU ELOIHIDE Dhatia.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati

Le 1^{er} septembre 2022, la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Bérangère Couillard, a annoncé le lancement par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires d'un appel à projets pour créer ou restaurer 1 000 km de sentiers de randonnée.

Cet appel à projet, lancé dans le cadre du plan Destination France, se voit attribuer une

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le
ID : 976-200059871-20221130-146_2022-DE

enveloppe de dix millions d'euros. Il vise à valoriser et préserver les paysages aux abords des sentiers. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre de transformation du tourisme (Plan Destination France) placé sous l'égide de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Plusieurs objectifs sont mis en avant à travers le lancement de l'appel à projets :

- Encourager et de développer la pratique de la marche
- Favoriser la préservation ou la restauration de la biodiversité et des paysages
- Et renforcer le lien entre zones habitées et naturelles

Considérant l'intérêt pour la 3CO de répondre à cet AMI au titre du projet d'aménagement et d'appropriation des berges de la rivière de M'Roalé ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide

- De demander un financement d'un montant de 40 000 € dans le cadre de l'appel à projets « sentiers de nature » en vue de la prise en charge de la mission d'assistance pour le projet d'aménagement et d'appropriation des berges de la rivière de M'Roalé,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 30/11/2022

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Saïd Mearifa IBRAHIMA
Date : 01/12/2022
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Mearifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest